


CALCUL DU NIVEAU DE PROTECTION CONTRE LE RISQUE D'ARCS ELECTRIQUES

POUR VOTRE SÉCURITÉ

LE CALCUL DU NIVEAU DE PROTECTION DÉPEND DE NOMBREUX PARAMÈTRES

Tout d'abord votre réseau doit être **analysé par un expert**.

Il est important de connaître le schéma unifilaire de votre réseau ainsi que les caractéristiques de tous les organes de coupure, de tous les consommateurs, de tous les transformateurs et de tous les câbles. 

Il est également nécessaire de trouver tous les points d'où un arc électrique peut survenir. Il faut ensuite relever certains paramètres vous permettant de calculer le niveau de protection :

- valeur de la tension à l'endroit du risque (kV)
- valeur du courant triphasé (kA)
- temps de coupure des dispositifs de protection sur les courts-circuits (en secondes)
- temps de l'arc électrique
- écart de conducteur (en mm)
- distance entre la source de l'arc avec la surface de réception (en mm)

Il existe des sites internet capables de réaliser le calcul gratuitement pour vous, vous avez juste à renseigner vos paramètres et le calcul est instantané.

Des organismes de formation proposent la prestation d'évaluation du risque et de calcul du niveau de protection.

La formule de ce calcul est conforme à la norme **NF EN 61482-1-1 & ASTM F1959**.

Nous vous mettons à dispositions un exemple de calcul réalisé précédemment à l'aide d'un tableur (en anglais) montrant quelles données renseigner.

Pour toutes questions supplémentaires à notre Service Technique :



01.42.31.46.24
charles.saulnier@catuelec.com